

N/REF : 18/02/2025 19H40 C:000039 I:00040
V/REF : AC/C12995
V/Email reçu le Mardi 18/02/2025 a 19H40

AIGUILLON CONSTRUCTION
Agence Bréquigny-Pays Vallons
14 RUE LOUIS ET RENE MOINE
35200 RENNES

V/REF.IMM. DUL
IMMEUBLE : DULLIN -DUL
5 SQUARE CHARLES DULLIN
SQRE JOUVET/NICOLET/CLEMENCEAU
35200 RENNES

Rennes, le

09 Avril 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : ALLEE 31 DULLIN - LOGT VACANT SUR PASS AU 27/03
LOGEMENT N° 100273, PORTE N°3152, 5° ÉTAGE, TYPE 1

MOTIF : QUALIGAZ - GAZ 100273 DUL - (DUL 05 31)
ATTESTATION GAZ AVEC OBTENTION QUALIGAZ
TRAVAUX NÉCESSAIRE A L'OBTENTION

Donneur d'ordre : M. F SANDOVAL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 04/04
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATÉRIEL
QUALIGAZ NON RÉALISABLE
LOGEMENT NON EQUIPÉ DE GAZ
PRESENCE DE DEUX BOUCHES DE VMC
REMARQUE : LA FENETRE DE DESEMFUMAGE DANS LES PARTIES COMMUNE EST HS
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATERIEL

OBSERVATIONS : LE LGESTION Email envoyé le 07/04/25 a 09H17 M. R. STEPHANT

BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU TECHNICIEN, PRÉVOIR REMISE EN ETAT DE LA
FENETRE DE DESEMFUMAGE DANS LES PARTIES DE COMMUNES.

NR LGESTION Email envoyé le 26/03/25 a 14H33 Mme J BENAUD

2603 : NOUS RESTONS EN ATTENTE DU RAAT POUR RÉALISER CE QUALIGAZ, SI
CETTE DEMANDE EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ, MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LE
DIAGNOSTIC ET NOUS PRÉCISER LES ACCES AU LOGEMENT (PASS CHANTIER,
COORDONNÉES NOUVEAU LOCATAIRE). MERCI

NR LGESTION Email envoyé le 19/03/25 a 17H56 Mme J BENAUD

1903 : NOUS RESTONS EN ATTENTE DU RAAT POUR RÉALISER CE QUALIGAZ, SI

CETTE DEMANDE EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ, MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LE DIAGNOSTIC ET NOUS PRÉCISER LES ACCES AU LOGEMENT (PASS CHANTIER, COORDONNÉES NOUVEAU LOCATAIRE). MERCI
Suite a donner : OUI. Le 04/04/2025 a 09:16

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
0,50	MOE001-H(s) Plombier hors BPU le 04/04	50	50,00	25,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	50	20,00	20,00
	TOTAL H.T.			45,00
	T.V.A. a 10,00%			4,50
	TOTAL T.T.C.En EURO			49,50

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

